RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Martinique

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 1er juillet 2025

Grève des pharmacies de garde : des réquisitions mises en place pour garantir la continuité des soins en Martinique

L'union syndicale des pharmaciens d'officine et la fédération des syndicats pharmaceutiques de France ont annoncé le lancement d'un mouvement de grève illimitée à compter de ce mardi 1er juillet 2025. Ce mouvement national, qui s'étend à la Martinique, perturbe fortement l'organisation des services de garde et d'urgence pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire.

Face à cette situation, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Martinique, en coordination étroite avec la préfecture, a mis en œuvre des mesures exceptionnelles pour garantir la continuité de l'accès aux soins. Des réquisitions d'officines ont été mises en place afin d'assurer dès ce mardi 1er juillet, un service de nuit minimum, notamment pour la délivrance de médicaments urgents et de produits de santé essentiels, conformément à l'arrêté préfectoral du 30 juin 2025.

La liste des pharmacies de garde réquisitionnées est disponible sur le site internet de l'ARS Martinique et sera régulièrement mise à jour pendant toute la durée du mouvement. [https://urlr.me/mBEe8y]

L'ARS Martinique invite les usagers à adopter les bons réflexes :

- **Anticiper leurs besoins en médicaments** en se rendant en pharmacie durant les heures d'ouverture habituelles ;
- **Réserver le recours aux pharmacies de garde aux seules situations d'urgence médicale avérée,** afin de ne pas surcharger le dispositif exceptionnel mis en place.

Ces mesures visent à garantir un accès équitable, sécurisé et continu aux traitements nécessaires, tout en préservant la capacité de réponse du système de santé local dans ce contexte.

L'ARS Martinique demeure pleinement mobilisée afin de garantir, auprès de la population, la continuité de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire.

Contact presse :
Cellule communication ARS: ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696236863/ 0696822475